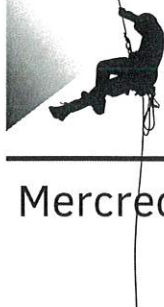


A.S. Lycée Hoche



Escalade de bloc / Mme Charbonnier

Mercredi 15h45/17h15 Blocbuster Versailles - 11 rue Exelmans

Mme Fache / Musculation



Mercredi 14h/16h salle de musculation



Cross-country / Equipe E.P.S.

Compétition uniquement

Mme Blanquer / Volley



Mercredi 15h15/17h05 Gymnase du lycée



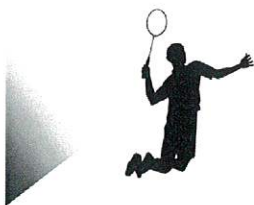
Zumba / Mme Ludet

Mercredi 16h/17h Salle de danse

Mme Charbonnier / Golf



Mercredi 14h/15h30 Golf de Jarly



Badminton / M. Jamme

Mercredi 17h10/19h Gymnase du lycée

En attente du professeur / Basket Loisirs



Lundi 17h10/19h Gymnase du lycée

EVENEMENTS PONCTUEL

Octobre : Trophées des lycéens

Combinaison d'épreuves par équipe :

- Canoé
- Run and Bike
- Discogolf
- Course d'orientation
- Biathlon sarbacane
- Trial et trial

Novembre, décembre, janvier : Saison des Cross

Mai : Fête du district (Rassemblement de tous les établissements du district pour pratiquer des sports collectifs, sports de raquette, épreuves d'athlétisme et autres jeux).

ROLES DANS L'AS

Outre la pratique sportive les élèves peuvent jouer différents rôles en fonction de leurs envies et de leurs compétences :

- Jeune officiel : arbitre ou juge, une formation est proposée au cours de l'année
- Jeune reporter
- Jeune secouriste présent sur les cross ou les évènements
- Jeune coach ou organisateur

INSCRIPTION

- Remplir la fiche « autorisation parentale »
- Régler la cotisation de 50 € ; Golf et escalade 70 €
- Télécharger l'appli « labaz » et bénéficier d'une aide sport et culture de 100 € (de 15 à 17 ans).
- Ou payer par chèque à l'ordre de l'ASCLH

AUTORISATION PARENTALE

A remettre au professeur responsable de l'activité

SPORT(S) CHOISI(S) : _____

NOM Prénom de l'élève : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____

Classe : _____

Demi-pensionnaire ou externe (1)

Portable : _____ Adresse mail de l'élève : _____ @ _____

Je soussigné(e) père, mère, tuteur

NOM et Prénom : _____

Domicilié(e) à : _____

Téléphone : _____ Adresse mail des parents : _____

Autorise mon enfant à faire partie de l'ASCLH

- Je l'autorise à se rendre par ses propres moyens sans être accompagné aux différentes rencontres ou séances d'entraînement auxquelles il ou elle sera convoquée et à revenir à son domicile de la même manière.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence médicale ou chirurgicale, ainsi que toute transfusion de sang qui serait nécessaire. (2).
- Autorise la diffusion d'images de mon enfant dans le cadre de l'A.S.C.L.H. et de l'U.N.S.S. (2)

NB : la licence sportive scolaire délivrée est valable pour toutes les activités proposées dans le cadre de l'U.N.S.S. La compagnie d'assurance qui assure les élèves aux entraînements, au cours des compétitions et au cours des trajets est la MAIF.

Signatures des parents

Précédé le mention manuscrite
« lu et approuvé »

1. Rayer la mention inutile

2. Rayer en cas de refus d'autorisation et joindre le cas échéant toute indication médicale, spécifique, sous enveloppe cachetée.